

Cyberaction "Balou" octobre 2008

Contexte

Le 7 septembre 2008, l'ours "Balou" est blessé par un chasseur lors d'une battue au sanglier. Il a tiré avant d'avoir identifié l'animal et a blessé l'ours Balou à la patte avant droite.



Depuis, Balou est suivi à distance grâce à l'émetteur qui lui avait été placé lors de son lâcher, le 2 juin 2006 à Arbas. Il se déplace peu, et évite le contact avec l'homme.

Des appâts ont été disposés à son intention et une capture sera tentée s'il s'y nourrit, afin de le soigner.

Pour l'instant, il poursuit ses déplacements, qui restent toutefois limités par rapport à un ours "valide".

Des ours sont parfois observés avec une patte amputée, par exemple en Espagne où une ourse se déplaçant sur 3 pattes a été vue avec 3 oursons.

Les raisons d'agir

Cet accident nous renvoie à la fragilité de la population d'ours dans les Pyrénées : une vingtaine d'individus.

La population progresse (il n'y avait plus que 5 ours dans les Pyrénées en 1995), mais c'est encore insuffisant pour assurer la survie de l'espèce

Il faut :

- assurer une **meilleure protection des ours et de leur habitat**
- **lâcher de nouveaux ours**, notamment des femelles dans les Pyrénées

Agissez avec nous !

Nous vous proposons d'**envoyer un mail à Nathalie Kosciusko-Morizet**, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, pour demander une meilleure protection de l'ours dans les Pyrénées et la poursuite du programme de restauration de la population.

Pour cela, remplissez simplement le formulaire ci-dessous, adaptez éventuellement le texte proposé, complétez le code de sécurité, et cliquez sur "Envoyer".

Cela enverra automatiquement le message **en votre nom** au Ministère de l'Ecologie.

Pensez aussi à **diffuser l'adresse de cette page le plus largement autour de vous !**
Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces !

Merci de votre soutien, cordialement,

L'équipe de Pays de l'ours - Adet

La lettre à envoyer à la Ministre de l'Ecologie

Madame la Ministre,

*Le 7 septembre dernier, un chasseur a tiré sur l'ours Balou en Ariège.
Cet évènement nous rappelle la fragilité de la population actuelle d'ours dans les Pyrénées :
une vingtaine d'individus seulement; pas de quoi assurer la survie de l'espèce.*

En conséquence, je vous demande :

- de poursuivre la restauration d'une population viable d'ours dans les Pyrénées, en Béarn comme en Pyrénées centrales, conformément aux obligations internationales de la France et aux engagements pris dans le cadre du "Grenelle de l'Environnement";*
- de renforcer les mesures de protection de l'ours et de son habitat dans les Pyrénées;*
- que l'Etat engage des poursuites contre le chasseur qui a tiré sur l'ours Balou.*

Je vous remercie par avance des suites que vous donnerez à ce message et je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Source : [ADET-Pays de l'ours](#)

[Retour aux Cyberactions avec les commentaires](#)